



Actualités

Pour susciter un regain d'intérêt et d'attention sur ce domaine chez les citoyens que nous sommes, mais aussi pour contribuer à l'essor des sciences environnementales, il a créé ce qu'il appelle l'« Ecologie des sons », une discipline utilisant les compétences et les moyens techniques les plus divers pour analyser et interpréter les signaux sonores émis par la nature.

La « biophonie » — sons issus des organismes vivants, par exemple

l'intensité du gazouillis des oiseaux — et la « géophonie » — vent, tonnerre, phénomènes géologiques sonores... — sont, selon l'auteur, des indicateurs critiques précoces de tout changement au sein d'un écosystème : une source de données jusqu'à présent sous-estimée.

Pour en savoir plus :

<http://www.purdue.edu/newsroom/research/2011/110301PijanowskiSoundscape.html>

- 22 000 pour cause d'acouphènes ;
- 587 000 années pour cause de gêne.

Selon le rapport, parmi les facteurs environnementaux observés en Europe, le bruit ambiant provoque une charge de morbidité qui, en importance, est seulement dépassée par celle de la pollution atmosphérique. De fait, un Européen sur trois est exposé à des nuisances sonores pendant la journée, et un sur cinq présente des troubles du sommeil dus à des nuisances induites par le bruit des transports routiers, ferroviaires et aériens. Or, chez ces populations, le risque de maladies cardiovasculaires et d'hypertension artérielle est jugé plus important.

Ce document s'adresse principalement aux responsables politiques, experts, agences participantes et autres acteurs qui souhaiteraient évaluer de manière quantitative les bénéfices de leurs actions de réduction de l'exposition au bruit dans l'environnement. (Les auteurs précisent toutefois la nécessité de bien tenir compte des hypothèses, limites et incertitudes liées à cette étude.)

Cet ouvrage a également vocation à servir de base à la révision des valeurs guides de l'OMS sur le bruit, demandée par les États membres lors de la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé tenue à Parme (Italie) en 2010.

Pour toute question concernant les données contenues dans les valeurs guides, veuillez contacter :
Dr Rokho Kim
 Courriel : rki@ecehbonn.euro.who.int

Burden of disease from environmental noise
 — Quantification of healthy life years lost in Europe
 108 pages
 ISBN : 978 92 890 0229

Document téléchargeable sur :
www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0008/136466/e94888.pdf

VIENT DE PARAÎTRE

Burden of disease from environmental noise

L'OMS vient de produire une étude apportant de nouvelles bases factuelles sur les effets sanitaires du bruit causé par la circulation en Europe. Cette approche quantitative est basée sur une évaluation de la charge de morbidité attribuable à l'exposition au bruit dans l'environnement.

Selon une étude internationale publiée le 30 mars 2011, coordonnée par la branche Europe de l'Organisation mondiale de la Santé, avec le soutien du Centre commun de recherche de la Commission européenne, le bruit causé par la circulation concourt chaque année à la perte de plus de 1 million d'années de vie en bonne santé suite à la morbidité, à des invalidités ou à une mortalité prématurée. Cette publication est le premier rapport évaluant la charge de morbidité due au bruit ambiant en Europe. Ces nouvelles bases factuelles relatives aux effets du bruit sur la santé sont exposées en cinq chapitres ciblant chacun les facteurs suivants : perturbations du sommeil, crises cardiaques, troubles de l'apprentissage, acouphènes et gêne.



Pour chacun de ces maux, la charge de morbidité est évaluée au moyen de l'indicateur quantitatif des « années de bonne santé perdues » (en anglais : disability-adjusted life-years, ou DALYs). En suivant cette approche, les experts convoqués par l'OMS pour réaliser l'étude en arrivent à des chiffres impressionnants. Pour le seul continent européen, chaque année, les années de vie en bonne santé perdues en raison d'une exposition au bruit ambiant sont estimées à :

- 61 000 pour cause de crise cardiaque ;
- 45 000 pour cause de troubles de l'apprentissage ;
- 903 000 pour cause de perturbations du sommeil ;